



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Recherche

Question écrite n° 2622

### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre délégué aux affaires européennes sur le programme de recherche STEP, programme de recherche et développement technologique en matière de protection de l'environnement. Aussi il lui demande de bien vouloir lui apporter de plus amples précisions sur le programme, notamment ses objectifs.

### Texte de la réponse

1/ Le programme spécifique de recherche « STEP » (science et technologie pour la protection de l'environnement), établi par la décision du conseil du 20 novembre 1989, a été doté de 75 Mecu de 1989 à 1992 inscrits au deuxième programme-cadre de recherche et de développement doté de 5 400 Mecu. Il a concerné les domaines de recherche suivants : l'environnement et la santé humaine ; l'évaluation des risques associés aux produits chimiques ; les phénomènes atmosphériques et la qualité de l'air ; la qualité des eaux ; la protection des sols et des eaux souterraines ; les écosystèmes ; la protection et la conservation du patrimoine culturel européen ; les technologies de protection de l'environnement ; les risques technologiques majeurs et la sécurité-incendie. Dans son rapport d'évaluation du deuxième programme-cadre de recherche et de développement (PCRD) établi le 22 avril 1992, la commission relève avec satisfaction que le programme a atteint ses objectifs et multiplie des coopérations transnationales. 2/ « STEP » apparaît donc comme un programme précurseur de la recherche communautaire dans le domaine de l'environnement. Le troisième programme-cadre pour les années 1990 à 1994 a élargi et amplifié la recherche dans ce domaine. Elle disposait de 261 Mecu pour le deuxième PCRD, elle aura bénéficié d'environ 570 Mecu pour le troisième PCRD. Les évaluations conduites par le ministère de la recherche indiquent une amélioration des taux de retour de la France de 11 p. 100 à plus de 14 p. 100 entre le programme STEP et la première tranche des programmes de recherche sur l'environnement du troisième PCRD.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacquat Denis](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2622

**Rubrique :** Politiques communautaires

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 juin 1993, page 1671

**Réponse publiée le :** 20 septembre 1993, page 3027